



SAINT- MARTIN-DU-VAR

Service Jeunesse 2020-2021

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint le dossier d'inscription aux activités municipales extra et périscolaires pour l'année scolaire 2020-2021 comprenant :

- **Un dossier « Foyer »** concernant tous les renseignements du ou des foyer(s), du ou des enfant(s)
- **Un dossier « inscription »** sur lequel vous inscrirez votre ou vos enfant(s) aux différents services municipaux
- **Le règlement intérieur**, que vous conserverez, et que vous approuverez en signant la fiche « foyer » et la fiche « inscription »
- **Une fiche sanitaire** par enfant

Pour les enfants dont les parents sont séparés, chaque parent doit remplir une fiche foyer.

Les documents complémentaires à fournir impérativement pour compléter le dossier :

- ☒ **Le dossier d'inscription soigneusement complété**
- ☒ **Copie du dernier avis d'imposition sur les revenus N-2 (ou de non-imposition) des adultes du foyer (l'avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018)**
Ou Attestation de quotient familial de la CAF
- ☒ **Copie du livret de famille**
- ☒ **En cas de séparation : la décision de justice ou une attestation des parents séparés précisant l'organisation de la garde de l'enfant et la répartition des frais.**
(Signée des 2 parents)
- ☒ **Contrat de travail ou attestation de l'employeur de chaque adulte du foyer**
- ☒ **Dernier bulletin de salaire de chaque adulte du foyer**
- ☒ **Attestation d'assurance extra-scolaire par enfant (dernier délais 14 septembre 2020)**
- ☒ **Justificatif de domicile de moins de 3 mois : quittance de loyer, facture EDF-GDF, téléphone fixe ou internet, attestation d'assurance habitation 2020.**
- ☒ **PAI si déjà établi l'année précédente**

Ces documents complémentaires à la fiche d'inscription, sont à fournir une seule fois. L'inscription ne sera validée que si le dossier est complet et les factures en cours acquittées.

Tout dossier incomplet vous sera retourné, l'inscription ne sera donc pas validée.

Les dossiers sont à retourner au service jeunesse (complexe François Zucca), ou par mail centredeloisirs.saintmartinduvar@wanadoo.fr avant le 15/06/2020.

Inscriptions Transport scolaire 2020-2021 :

- par internet sur le site scolabus.nicecotedazur.org

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Hervé PAUL